



Blocage saisie attribution

Par **Nin's54**, le **11/01/2024** à **11:44**

Bonjour , j'ai un enfant handicapé séparée dernièrement de mon conjoint Je suis au RSA avec l'allocation enfant handicapé

J'avais 823 euros sur mon compte les 823 euros on disparu et bloquée en saisie attribution c'est une dette de mon ex compagnon d'électricité qui s'est retrouver à mon nom mes factures à moi étant tjrs honoré

J'ai immédiatement contacter la banque en indiquant que le SBI n'avais pas été respecter la banquière ma répondue étant donnée qu'il y a eu 2 saisie dans le mois elle ne peu pas faire marcher le SBI laissant ainsi mon compte à 0 sans aucun arrangement

J'ai de suite appeler l'huissier suite à la découverte de la saisie dont je n'étais pas au courant puisque l'es courrier arrivais chez mon ex compagnon qui ne ma informé de rien du tout ..

L'huissier ma demander l'encaissement des 350 euros sur les 823 bloque à ce jour la banque n'as toujours pas débloqué la situation me concernant comment procède ? Cordialement

Par **youris**, le **11/01/2024** à **11:52**

bonjour,

le SBI s'applique en permanence peu importe le nombre de saisies, revoyez le directeur de votre agence, par contre pour une saisie attribution, la banque va vous prélever une centaine d'euros.

vous écrivez: " *c'est une dette de mon ex compagnon d'électricité qui s'est retrouver à mon nom* " , comme cela est-il possible ?

vous devez séparer votre compte bancaire et votre adresse de celle de votre compagnon si vous voulez ne plus recevoir le courrier de votre ex et recevoir votre propre courrier à votre adresse.

dans le cas d'une saisie attribution, le compte est bloqué.

voir ce lien sur la saisie attribution :

[la saisie attribution](#)

avez-vous signalé votre séparation à votre CAF ,

Salutations

Par **Nin's54**, le **11/01/2024** à **11:57**

Bonjour , merci pour votre réponse rapide

Oui à la caf tout est réglé j'ai fait le changement dès ma séparation

En ce qui concerne la dette notre compteur était au deux nom quand je suis partie j'ai précisé au fournisseur que Mr reprenais le contrat lui seul et que moi je prenais un contrat dans mon nouvel appartement il a eu une facture de régularisation qu'il n'as pas payer et du coup je me doute que le changement au deux nom n'avais donc pas été effectué...

De plus mon ex compagnon me dis avoir fait des chèques à son nom une série de 10 chèques me semble t'il pour remboursé l'huissier ... il a arrêter de regle la somme donc il sont venu sur mon compte ... je ne comprend pas du tout la situation et cela me met dans un très gros embarras financier , on t'il d'ailleurs le droit de saisir l'allocation enfant handicapé ? Il me semble que certaine prestation ne sont pas concerné pour une saisie mais je ne suis pas sure je n'ai jamais eu ce genre de problème auparavant ce qu'il en est c'est que la banque n'as pas laisser un centimes sur mon compte

Par **Nin's54**, le **11/01/2024** à **12:11**

La banque ne veut rien savoir , me certifie que quand une saisie ce présente deux fois dans meme mois il saisissent peu importe, même en justifiant la source de revenu .. l'huissier a envoyer un document à la banque indiquant qu'il lui verse la somme de 350€ et de remettre le reste sur mon compte mais à ce jour rien de la banque elle devais contacter le service tiers détenteur mais je n'ai aucune nouvelle

Par **youris**, le **11/01/2024** à **14:00**

voir ce lien officiel sur le SBI /

[le SBI](#)

Par **Nin's54**, le **11/01/2024** à **17:58**

Merci beaucoup , après avoir vu avec une autre conseillère l'huissier a bien transmis les documents à la banque mais ce ne sera pas débloquer avant le 24 janvier

Par **Nin's54**, le **11/01/2024** à **17:59**

Les fonds reste bloquer pendant 15 jours